

Comité de pilotage du GIS artistique SCRIME

Mercredi 19 février 2020 à 10h30

Salle visio (74) - LaBRI (Bât A30) - Université de Bordeaux

Rédacteur : Myriam Desainte-Catherine

Présents : Philippe Moretto (UB VP Recherche), Laurence Quemard (UB Directrice Recherche et valorisation), Henri Bertin (UB – Directeur du département SIN), Jean-Philippe Domenger (LaBRI), Alice Moureau (UB – Recherche et valorisation), Adeline Nazarenko en visio (CNRS), Véronique Pallet (Bordeaux INP). Christine Mahodaux et Paloma Accot (CNRS – Délégation Aquitaine), Myriam Desainte-Catherine (Directrice SCRIME), Jean-Marie Colin (Coordinateur artistique SCRIME), Thibaud Keller (Ingénieur SCRIME), Christophe Gaydier (Chargé de communication SCRIME), Annick Mersier (Gestionnaire SCRIME),

Excusés : Christophe Havel (CRR), Maxime Leschiera (CRR), Patricia Oudin (CRNA, procuration à Henri Bertin), Pierre Blanc (DRAC), Jeanne Dutrain (AST), György Kurtàg (Coordinateur A&S SCRIME),

Ordre du jour :

1. Approbation du CR du COPIL du 5 novembre 2019
2. Évaluation du SCRIME par le ministère de la culture : réactions aux conclusions du rapport d'évaluation
3. Proposition de délégation de la coordination scientifique à Sylvain Marchand et avis sur le partenariat avec l'Université de La Rochelle
4. Discussion sur les nouveaux partenariats envisagés : INRIA et Ville de Talence
5. Rapport d'activités 2019 et projet 2020
6. Budget 2019 et budget prévisionnel 2020
7. Questions diverses

On commence par un tour de table de présentation des présents.

1) Approbation du CR du COPIL du 5 novembre 2019

Adeline Nazarenko doit être rajoutée dans la liste des présents.

Le CR corrigé est approuvé à l'unanimité.

2) **Évaluation du SCRIME par le Ministère de la culture : réactions aux conclusions du rapport d'évaluation**

Philippe Moretto se dit surpris par la procédure qui ne prend pas en compte les partenaires dans la phase contradictoire et se questionne sur le rapport de l'établissement avec le ministère. En effet, l'université a quelques laboratoires ayant pour tutelle le ministère de la culture et il lui apparaît que cette procédure est assez inhabituelle.

Adeline Nazarenko fait remarquer que le CNRS n'a pas été auditionné dans la procédure initiale alors que le SCRIME est inscrit dans l'accord-cadre entre le ministère et le CNRS et que ce dernier est chaque année rediscuté. Si le CNRS avait pu être auditionné, le rapport entre recherche scientifique et actions artistiques aurait pu être expliqué. Elle annonce qu'elle en fera état auprès du Ministère de la culture.

Henri Bertin a été surpris par la méconnaissance que Philippe Ribour avait du fonctionnement des UMR et à quel point il lui a semblé loin de la réalité du SCRIME.

Véronique Pallet a dû expliquer à l'inspecteur les difficultés pour Bordeaux INP de prendre en charge de l'artistique.

Philippe Moretto a dû expliquer à l'inspecteur le fonctionnement du SCRIME et comment il s'inscrivait dans la politique de l'Université. Pour Philippe Moretto, le lien entre création artistique et recherche est fondamental à l'université. Dans le rapport, la problématique du manque de ressources apparaît très bien, ainsi que celle du statut qui pose problème pour les subventions provenant du ministère de la culture. Mais Philippe Moretto insiste sur le fait que l'implication d'UB est centrée sur la recherche et ne peut assurer la ressource complète sur les aspects artistiques. Par contre, il faut retisser les liens entre le SCRIME et les actions arts sciences (FACTS) et travailler le volet formation.

Jean-Marie Colin précise que le rapport a été commandé par la DRAC pour le ministère de la culture. Ce rapport s'adresse donc aussi au Ministère de la Culture.

Philippe Moretto regrette que la perspective de labellisation ait été écartée dans le rapport (p29 du rapport) et qu'aucune piste de co- construction ne soit proposée.

Adeline Nazarenko ne comprend pas de quel label on discute. Myriam Desainte-Catherine explique qu'il s'agit des Centres Nationaux de Création Musicale et que le SCRIME a été proposé il y a plus de 10 ans pour une telle labellisation mais celle-ci n'avait pas pu aboutir. Cette labellisation, évoquée plusieurs fois entre les partenaires, apporterait une reconnaissance nationale.

Philippe Moretto précise qu'il faut faire attention à ne pas déstabiliser le SCRIME pour essayer d'atteindre une cible hypothétique et qu'il faut avoir un échange avec le ministère.

Jean-Marie Colin estime qu'il est peu probable que l'État s'investisse si d'autres partenaires comme la Région par exemple et la métropole ne s'engagent pas également.

Philippe Moretto informe la direction qu'elle peut compter sur la caution institutionnelle de la tutelle universitaire pour dialoguer.

Myriam Desainte-Catherine précise alors que les partenaires culturels avaient prévu de participer à ce COPIL mais qu'en raison de leurs obligations et des grèves, ils n'ont pu rejoindre la réunion. Elle précise que Jean-Luc Portelli est à la retraite depuis décembre et que Jean-Marie Colin et elle-même ont rencontré le nouveau directeur, Maxime Leschiera en janvier. Celui-ci s'est montré très ouvert à la collaboration. Patricia Oudin a proposé par téléphone d'organiser une réunion entre partenaires culturels état, région et ville.

Philippe Moretto pense qu'il est souhaitable que les partenaires scientifiques participent aussi à cette réunion.

Véronique Pallet fait part de sa déception suite à ce rapport car celui-ci ne clarifie rien finalement et on a l'impression de se retrouver au même point.

Jean-Marie Colin pense quant à lui que le rapport est positif et qu'il faut travailler à construire un réseau de partenaires pour le SCRIME.

Myriam Desainte-Catherine conclut ces échanges en disant qu'il faut attendre la réaction de la DRAC et du ministère et elle engage alors la discussion sur la question du statut, notamment l'articulation du GIS avec une association, comme le préconise le rapport.

Philippe Moretto se dit prudent dans la mise en place d'une nouvelle structure car il est important de ne pas éloigner le SCRIME du laboratoire.

Laurence Quemard précise qu'il faut dissocier la question du statut de celle de la gestion. Faire basculer le SCRIME sur une association n'est pas envisageable. Elle estime que la question de la gestion est accessoire.

Philippe Moretto évoque les plateformes d'UB mais se demande pour quel objectif faudrait-il envisager un nouveau statut ?

Jean-Marie Colin fait remarquer un paradoxe du rapport : Philippe Ribour écarte l'objectif de labellisation, mais toutes les préconisations qu'il propose sont dans l'objectif de labellisation.

Adeline Nazarenko évoque le modèle de l'IRCAM, un laboratoire (STMS) et une association.

Cependant, elle précise que cette situation s'est avérée compliquée et que le CNRS est prudent et ne souhaite pas à priori reproduire ce modèle.

Myriam Desainte-Catherine évoque l'exemple du CIRMMT à Montréal dont le modèle est proche de celui du SCRIME car il regroupe plusieurs universités et laboratoires autour de plateformes technologiques et de moyens humains. Cependant, au Canada, les enseignements artistiques sont intégrés dans les universités donc il n'y a pas de partenaires culturels.

Philippe Moretto évoque aussi un simple partenariat du GIS avec une association.

Enfin, on évoque le nouveau projet de GIS. Myriam Desainte-Catherine informe que suite au rapport, l'équipe du SCRIME s'est réunie en séminaire sur 2 jours la semaine précédente pour repenser le projet. Les premiers résultats de cette rencontre sont en cours de synthèse et permettront de faire une proposition prochainement pour le projet du prochain GIS.

On évoque alors la convention dont s'occupe Alice Moureau : quels artistes intégrer ? Qui sont les membres du GIS actuel ? Il faut revoir la dénomination du COSAE qui lui semble trop proche de celle du COSA. Il faut échanger rapidement pour formaliser correctement tous ces éléments.

Philippe Moretto propose enfin à la direction du SCRIME de rencontrer la nouvelle direction de la communication d'UB qui pourrait aider le SCRIME à être plus visible.

3) Proposition de délégation de la coordination scientifique à Sylvain Marchand et avis sur le partenariat avec l'Université de La Rochelle.

Myriam Desainte-Catherine introduit ce point en rappelant qu'elle n'a plus assez de temps pour la coordination scientifique du SCRIME, la direction générale étant devenue très lourde. Le dernier COSAE du SCRIME a proposé de nommer Sylvain Marchand à la coordination scientifique. Sylvain Marchand fait partie des membres fondateurs. Il a été professeur à l'université de Brest dans un département de formation d'ingénieurs du son, et maintenant, il est à l'Université de la Rochelle. Sylvain Marchand souhaiterait officialiser son implication en devenant chercheur associé au LaBRI. Jean-Philippe Domenger précise que ce statut n'est pas officiel au niveau de l'université ni du CNRS et qu'il apparaît uniquement dans les statuts du Labri.

Laurence Quémard indique qu'une convention d'hébergement pourrait être mise en place qui préciserait la durée, le pourcentage du temps de recherche effectué à l'UB, et les questions de propriété intellectuelle.

Adeline Nazarenko pense qu'il faut dissocier le problème de l'accès (notamment dû à la ZRR) de la gestion de l'affectation d'un personnel et de la propriété intellectuelle.

Myriam Desainte-Catherine informe alors le comité que Jean-Marie Colin et elle-même ont rencontré le directeur du L3I (le Laboratoire de Sylvain Marchand) et un doyen de l'université de La Rochelle en décembre et ceux-ci se sont montrés très intéressés à faire rentrer leur université dans le GIS. Cependant, l'équipe de l'université de la Rochelle va changer avec les élections à la mi-mars et tout est pour le moment bloqué.

Le COPIL donne un avis favorable pour continuer les discussions avec l'université de La Rochelle concernant son entrée dans le GIS. Le COPIL se prononcera sur la nomination de Sylvain Marchand en tant que coordinateur scientifique dès que l'entrée de l'université de La Rochelle sera engagée. En attendant, le laboratoire de la Rochelle pourrait déjà émettre un ordre de mission pour le couvrir.

4) **Discussion sur les nouveaux partenariats envisagés : INRIA et Ville de Talence**

Myriam Desainte-Catherine informe le comité d'une démarche entamée avec le centre INRIA. En effet, 2 membres du SCRIME sont des chercheurs INRIA – Bernard Serpette et Juliette Chabassier – et l'entrée d'INRIA dans le GIS a été évoquée avec Nicolas Roussel.

Jean-Philippe Domenger évoque l'objectif de créer une EPC (équipe projet commune) avec le LaBRI. Adeline Nazarenko demande que l'on dissocie l'opération EPC de l'entrée d'INRIA dans le GIS et demande que les choses soient formalisées. Il faut se mettre d'accord sur des objectifs communs et clarifier le lien.

Philippe Moretto se dit d'accord sur le principe mais demande aussi à aboutir à un accord préalable.

Enfin, Myriam Desainte-Catherine et Jean-Marie Colin ont rencontré Simone Bonoron de la Mairie de Talence qui est aussi intéressée par une entrée dans le GIS. En effet, la ville de Talence a une école de musique avec laquelle un partenariat pourrait se définir avec le SCRIME, et il faudrait réactiver le partenariat avec le Forum des Arts et de la Culture de Talence. Mais il va falloir là aussi attendre que les élections soient passées.

Adeline Nazarenko trouve que ce partenariat est positif pour l'équilibre culture et recherche du SCRIME et souhaite quelque chose de plus formalisé.

Le COPIL donne un avis favorable pour que ces discussions se poursuivent.

5) **Rapport d'activités 2019 et projet 2020**

Myriam Desainte-Catherine rappelle les grandes lignes du rapport, notamment Facts, le festival de Bayonne et les Journées d'Informatique Musicale. Sur le plan de la recherche, la collaboration avec le CIRMMT qui se formalise par l'obtention d'un IEA du CNRS.

Jean-Marie Colin décrit les projets 2020, notamment la construction d'un réseau de partenaires et parle des personnes déjà rencontrées, ainsi que d'un projet en gestation avec l'OARA pour élaborer une scène virtuelle dans la MECA-SCENE.

Le rapport 2019 et le projet 2020 sont approuvés à l'unanimité.

6) **Budget 2019 et budget prévisionnel 2020**

Seul le budget 2020 est présenté, le bilan 2019 n'ayant pas pu être fait dans les temps.
Myriam Desainte-Catherine commente le budget prévisionnel 2020.

Véronique Pallet confirme l'attribution des 3000 euros de Bx INP.

Adeline Nazarenko annonce que la demande d'ingénieur plateforme CNRS est à l'arbitrage et que la réponse va arriver rapidement, ce qui, si celle-ci est positive, permettrait une embauche avant septembre. Le point positif de ce dossier étant le soutien fort du LaBRI qui a classé ce dossier prioritaire.

Le budget 2020 est approuvé à l'unanimité.

7) **Questions diverses**

On fixe la date de la réunion ville / état / région de sorte que plusieurs partenaires scientifiques puissent y participer. **Le 1^{er} avril 10h30 est proposé.**

La séance est levée à 12h30.

Prochaine réunion : Jeudi 2 juillet 2020 – 14h30, à valider avec les personnes absentes ce jour.